

Compte rendu atelier « Mobilité & Déplacements »

2 mars 2023

*Concernée par les évolutions climatiques, la filière viticole française est pleinement engagée dans une démarche environnementale. Dans le cadre de la stratégie de neutralité carbone de la France à l'horizon 2050, l'interprofession des vins de Bourgogne s'engage aux côtés d'Adelphe pour construire ensemble, une méthodologie qui identifiera les leviers à mettre en œuvre pour contribuer à la **neutralité carbone du vignoble**.*

Dans le cadre de la trajectoire de réduction des gaz à effet de serre, le dernier atelier thématique, sur la réduction de l'impact du poste mobilité et déplacements, s'est tenu jeudi 2 mars au CITVB à Beaune. Lors de cet atelier les professionnels ont participé à une fresque de la mobilité, animée par the shifters (<https://www.theshifters.org/>). Cette après-midi fut riche d'échanges et de réflexions. Enchaînant un panorama des mobilités en France une étude des leviers individuels et des mises en application.

Ce document est une synthèse condensée des échanges et des retours réalisés par les participants au travers de l'atelier.

Il met en avant et propose des solutions pour faciliter la mise en œuvre de différents leviers d'action.



Introduction

Le poste « mobilité & déplacements » représente 26% du carbone émis par la filière Vin, 6% viennent des **trajets professionnels**. Il est possible selon des estimations et les technologies actuelles de réduire jusqu'à 50% les émissions de ce poste. Cet atelier de co-construction a été organisé sous la forme d'un atelier de sensibilisation. Les professionnels ont participé à la fresque de la mobilité articulée en 3 parties : le panorama des mobilités en France, les leviers et actions individuelles et collectives.

Panorama des mobilités en France

Lors de la première partie et au travers de nombreux supports distribués, par les animateurs, le panorama a permis de mieux connaître les mobilités individuelles en France. De nombreux chiffres ont été donnés pour mieux appréhender le sujet et l'impact du transport. Ce poste représente 31% des émissions de carbone de la France, dont la moitié venant des voitures, ce qui représente 17% des émissions totales. Sur ce panorama (Annexe 1, p.5) la frise est séparée en deux parties, en haut les déplacements de courtes distances et en bas les déplacements de longues distances. Les trajets longue distance regroupent les trajets de plus de 80 km. Ils représentent en moyenne 6 trajets, par personne et par an. Il est également intéressant de retenir, qu'aujourd'hui $\frac{3}{4}$ des trajets par avion sont des déplacements de loisir. En moyenne, les dépenses des ménages pour la mobilité, par an, étaient de 6 000€ en 2019.

Les ressources et énergies de la mobilité ne sont pas très variées : 90% sont représentées par le pétrole, le reste se répartit entre l'électricité et les énergies alternatives (hydrogène, biocarburants ...). L'hydrogène est produit de différentes manières, avec un impact écologique plus ou moins important, à base de charbon, de gaz naturel, de l'électrolyse de l'eau ...

Lors de l'atelier, sont également présentés les impacts sur la santé et l'économie, et, les impacts sur l'écologie. Ces impacts sont les suivants : pollution de l'air et sonore, le coût de la mobilité, l'artificialisation des sols et biodiversité, la pollution océanique du transport routier, l'occupation de l'espace et l'étalement urbain, et, les émissions de gaz à effet de serre.

Les leviers individuels

Le principe de la fresque de la mobilité est d'échanger sur les différents leviers d'amélioration et de mettre en avant les diverses actions possibles. Cette partie s'est déroulée en deux parties avec l'identification des actions par leviers et l'étude de cas concrets.

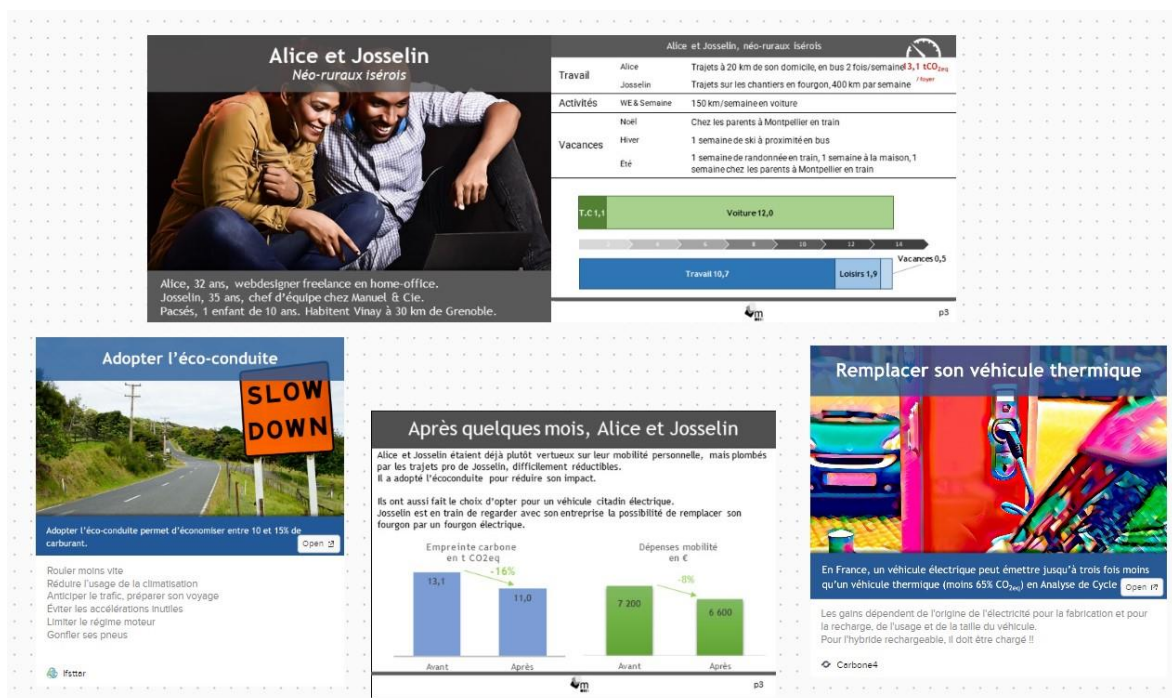
- Identification des actions individuelles sont catégorisées sous 4 grands leviers :

Changer de mode de transport : • Prendre moins l'avion, • Privilégier le train,	Utiliser la voiture autrement : • Louer des véhicules sur place, • Recourir à l'auto-partage,
--	--

• Utiliser le vélo pour les trajets courts, • Marcher pour les petits trajets, • Prendre les transports en commun.	• Utiliser le covoiturage, • Remplacer son véhicule thermique, • Adopter l'éco-conduite, • Réduire sa vitesse
Réduire les distances des trajets : • Faire des achats de proximité, • Habiter près de son lieu de travail, • Partir en vacances moins loin.	Changer la fréquence des trajets : • Manger sur le lieu de travail, • Télétravailler ou le coworking

- Etude de cas concrets

Le cas d'Alice et Josselin : Après avoir étudié les habitudes de mobilité du cas d'étude, des actions sont proposées : avoir un véhicule électrique et adopter l'éco-conduite. Cette action permet au couple de réduire de 16% leur empreinte carbone et de 8% leur dépenses.



L'adaptation de leur mobilité permet de réduire l'impact des gaz à effet de serre, mais également l'impact économique sur le ménage.

Ces exercices de mise en situation mettent en avant les facilités ou les difficultés à modifier les moyens de déplacement selon les profils étudiés. Dans certaines situations, beaucoup de choses peuvent être mises en place, dans d'autres, cela est difficilement réalisable.

Les leviers pour la filière

La sensibilisation est le premier levier pour aborder le sujet et former la profession aux enjeux de cette thématique. A la suite de cet exercice, nous nous sommes concentrés sur les

leviers professionnels et plus en lien avec les contraintes de terrain. Les leviers d'action proposés ont été séparés en 3 catégories : Entreprise, Collectivité et Collectif.

En effet, l'atelier a permis à certains participants de présenter des actions déjà existantes ou en cours de réflexion dans leurs entreprises. Certaines actions sont orientées vers l'aménagement du temps de travail et la réduction de fréquence des trajets (télétravail, semaine de 4 jours...), les incitations financières ou non-financières en favorisant les mobilités douces, mais encore les formations des salariés à la thématique. En effet, les incitations aux mobilités douces peuvent également être mises en place par le biais de services ou de biens, tel que l'hébergement des saisonniers proche du lieu d'exploitation. Favoriser les transports en commun et les transporteurs avec des stratégies environnementales est également à réfléchir dans le cadre des déplacements professionnels.

Du côté des collectivités divers leviers sont à actionner, pour favoriser la mobilité au niveau régional ou communal. Cela est possible par différentes mesures telles que l'amélioration de l'offre de transport en commun, l'aménagement des espaces de regroupements (parkings relais, co-voiturage...), mais aussi par la multiplication des espaces de déplacements cyclable sécurisés.

Au niveau du collectif et de la filière diverses actions sont proposées pour avancer. Parmi elles, des échanges doivent être engagés par, et pour les professionnels. Des réflexions sont à mener en direction des saisonniers ou des emplois de courte durée (mobilité, hébergement ...). D'autres actions peuvent être déployées pour le développement du covoiturage intra-filière ou la formation à l'éco-conduite de salariés de diverses entreprises.

Conclusion

Sur ce poste, les actions peuvent être collectives ou individuelles. Les actions seront profitables à l'ensemble de la filière en vue d'atteindre les objectifs de réduction des émissions de gaz à effet de serre. L'atelier a permis de mieux connaître toutes les facettes et les chiffres clé de la mobilité et de prendre conscience des actions pouvant réduire les émissions et faire faire des économies. L'ensemble des participants ont apprécié le format et sont repartis avec de nouvelles connaissances.

Liste des participants

Aussendou Geraud-Pierre, Boss Laurène, Buvel Mathieu, Chapelle Simon, Dewé Agnès, Duband Louis-Auguste, Lafont Anaïs, Mignardot Victor, Naudin Claire, Nouvelet Léa, Picard Romain et Jaskulski Jean-Yves

Contact

Juliette SARRAZIN

Juliette.sarrazin@bivb.com

07 85 76 66 61

Annexe 1 : Panorama des mobilités en France

